



Lettre d'informations d'Ayn

Décembre 2025

Vœux et accueil des nouveaux arrivants

Dimanche 04 janvier, 16h00 à la salle des fêtes

- Agenda -

04 janvier	Vœux et accueil des nouveaux arrivants	16h00	Salle des fêtes
06 janvier	Comité Fête du Jardin Pour l'organisation de la 11 ^e Fête du Jardin et des Produits Locaux	18h30	Mairie
15 janvier	Conseil Municipal	20h30	Mairie
16-17 janvier	Boudin à la chaudière Organisé par l'association de chasse		Salle des fêtes
24 janvier	Tournoi de belote Organisé par Ayn - Comité des Fêtes	18h30	Salle des fêtes
30 janvier	Spectacle de Michel TABARAND <i>Prochévous de la tablamoï</i> Dans le cadre de la programmation de la CCLA	19h00	Salle des fêtes
03 février	Concert du chœur des enfants de l'école Accompagné des chœurs Vocalam et Canzone	19h30	Église
04 et 06 février	Derniers jours pour l'inscripton sur les listes électorales		
07 février	Atelier d'écriture autour du paralloïdre Dans le cadre de la programmation de la CCLA	10h00	Salle des fêtes
28 février	Assemblée générale d'Ayn - Comité des Fêtes	10h00	Salle des fêtes
13 mars	Carnaval Organisé par la Cagnotte des Mômes		
15 mars	1^{er} tour des élections municipales		Salle des fêtes
22 mars	2^e tour des élections municipales Selon résultats du 1 ^{er} tour		Salle des fêtes
04 avril	Chasse aux œufs Organisée par la Cagnotte des Mômes		
23 mai	11^e Fête du Jardin et des Produits Locaux		Chef-Lieu

- Décisions du Conseil Municipal -

Séance du 09 septembre 2025

1. Approbation du Procès-verbal de la séance du 22 juillet 2025.
2. Adoption du compte financier unique pour le CCAS.
3. Point reporté.
4. Attribution du marché pour réaménagement du chemin du Mignon à l'entreprise GAVEND TP.



et de remplacement de lignes de communications électroniques à très haut débit en fibre optique pour la mairie-école.

4. Souscription d'un emprunt de 170 000 € auprès du Crédit Agricole de Savoie pour les travaux de rénovation des appartements du 1^{er} étage de la mairie-école.

Séance du 21 octobre 2025

1. Approbation du Procès-verbal de la séance du 09 septembre 2025.
2. Attribution d'une subvention de 600 € à la Cagnotte des Mômes.
3. Attribution d'une subvention de 100 € par élève Aynsard pour la classe verte de l'école.
4. Admission en non-valeur d'un titre de recettes de 2023 pour 1,00 €.
5. Adhésion au contrat d'assurance groupe du centre de gestion de la Savoie pour la couverture des risques statutaires.
6. Ouverture de la coupe affouagère 2025-2026 et validation du règlement.

Séance du 13 novembre 2025

1. Approbation du Procès-verbal de la séance du 21 octobre 2025.
2. Attribution du marché de déneigement à M. Aurélien MONTFALCON.
3. Convention avec Savoie Connectée d'installation, de gestion, d'entretien

Séance du 10 décembre 2025

1. Approbation du Procès-verbal de la séance du 13 novembre 2025
2. Décisions de ne pas exercer de droit de préemption de la commune sur des parcelles en vente.
3. Validation d'un avenant pour le marché de travaux de rénovation des appartements du 1^{er} étage de la mairie-école : moins-value de 4 494,88 €.
4. Approbation des modifications statutaires du Syndicat Départemental d'Énergie de la Savoie.
5. Validation du devis du lycée des métiers Le Nivolet de 18 511,00 € TTC pour le mobilier de la cour de l'école.
6. Validation de la reconduction de la convention de fourrière avec la SPA de Savoie.



N.B. Les éléments présentés ci-dessus ne sauraient rendre-compte intégralement des délibérations du Conseil Municipal. Les personnes intéressées se reporteront utilement aux comptes-rendus de séances disponibles en mairie et sur ayn.fr.



- Inscription sur les listes électorales -

Pour pouvoir voter lors de l'élection municipale (scrutins des 15 et 22 mars 2026), il faut être inscrit sur les listes électorales.



Vous pouvez le faire

- en ligne jusqu'au 04 février →
- en mairie jusqu'au 06 février.



- Lieu de convivialité : c'est parti ! -

Le premier coup de pelle du chantier du lieu de convivialité a enfin été donné le 05 novembre.



D'abord, la démolition

La buvette, l'atelier technique, les deux garages et l'aubette ont été démolis afin de laisser place nette. Deux beaux murs en pierre ont été conservés et seront intégrés au nouveau bâtiment.

La cabane à dons du CIE a été déplacée à côté de l'école de Dullin.

Ensuite, les fondations

Les fondations du nouveau bâtiment ont été coulées la semaine du 08 décembre.



- Le Comité des fêtes d'AYN vous donne rendez-vous ! -

Le Comité des fêtes d'Ayn est heureux de vous annoncer son **tournoi de belote annuel, qui se tiendra le samedi 24 janvier à partir de 18h30.**

Amateurs de cartes, passionnés de belote ou simplement en quête d'un moment convivial, venez partager une soirée placée sous le signe de la bonne humeur avec planches apéritives (charcuterie+fromage) et crêpes !

Dans l'attente des affiches officielles, les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes.

Vous pouvez vous inscrire :

- par mail à l'adresse : ayncomitefetes@gmail.com



- par SMS auprès de Sarah au 06 70 26 07 05

Par ailleurs, le Comité des fêtes convie l'ensemble des habitants à son **assemblée générale annuelle**, qui se tiendra le **samedi 28 février à 10h**, à la salle des fêtes d'AYN.

Ce sera l'occasion de faire le bilan des activités passées, d'échanger autour des projets à venir et de procéder au renouvellement du bureau.

Nous vous attendons nombreux pour ces deux rendez-vous importants de la vie associative du village !



- Programmation culturelle de la CCLA -



Pour la deuxième année consécutive, la CCLA structure son offre culturelle dans une programmation unique, plus lisible.

Deux dates sont proposées à AYN :

- **Vendredi 30 janvier, à 19h00, « Prochévous de la tablamoï »,** Michel TABARAND, accompagné de sa contrebasse, livre une poésie étonnante en paralloïdre, langue inventée par le poète André MARTEL. Le spectacle sera suivi d'un temps d'échange et d'un apéritif partagé.
- **Samedi 07 février, de 10h à 12h, atelier d'écriture autour du paralloïdre,** avec Brice LIAUD.

Toute la programmation sur le site de la CCLA. Réservation conseillée.

<https://ccla.fr/temps-fort-janv-mars-2026-arts-du-recit/>



- L'école à fond dans les projets -

Sorties orientation en Chartreuse

Suite à un appel à projets proposé par le Parc de Chartreuse à toutes les écoles des communes faisant partie du Parc, les deux classes de l'école d'Ayn ont pu bénéficier de trois journées sur le thème de l'orientation, au Col de Porte, en Chartreuse.

Les vendredis 7, 14 et 21 novembre, les classes se sont initiées à l'orientation en travaillant sur la rose des vents, en apprenant à faire appel à ses sens pour s'orienter, en manipulant une boussole, etc.



Le dernier vendredi a été marqué par d'impressionnantes chutes de neige, le programme a été un peu bouleversé : nous avons randonnée dans la neige et fait une fondue au chocolat en forêt !



Cartes de Noël solidaires

L'école d'Ayn a répondu favorablement à la proposition de l'EHPAD de Novaisaise de rédiger des cartes de Noël pour les résidents. Les deux classes ont ainsi écrit un

petit mot à l'attention d'une personne de l'EHPAD afin de lui souhaiter de joyeuses fêtes.



Des sablés de Noël pour financer le voyage

La classe de CM1-CM2 a passé un après-midi à cuisiner des petits sablés de Noël qui ont été vendus par des membres de la Cagnotte des Mômes lors du Marché alsacien du 07 décembre. Les profits réalisés subventionnent le voyage scolaire prévu pour la classe : une semaine dans le Gard début avril.



Chœur d'enfants à l'école d'Ayn

Julian BOUTIN, l'altiste qui nous avait enchanté avec sa représentation « L'homme qui plantait des arbres », intervient à l'école pour un projet de chorale d'enfants, dont le thème est le voyage. Les deux classes de l'école répètent avec plaisir ces chants issus de différentes traditions. Lors de la restitution, les enfants seront accompagnés par les chœurs Vocalam (Novaisaise) et Canzone (Chambéry) pour une belle soirée chantante intergénérationnelle.

Concert le mardi 3 février à 19h30 à l'église – Participation au chapeau – Soirée ouverte à tous.

- La Cagnotte des Mômes victime d'un vol -

Dimanche 7 décembre dernier, La Cagnotte des Mômes, association des parents-d'élèves des écoles d'Ayn et Dullin, était présente au marché alsacien à la coopérative laitière.

L'association a proposé une vente de décorations de Noël, de sablés préparés par les enfants en classe ainsi que des bretzels et des boissons.

Malheureusement, après calcul, c'est avec regret que nous avons constaté que nous avons été victimes d'un vol côté buvette et notre recette a été fortement impactée.

Nous vous transmettons cette information dans un souci de transparence et de prise de conscience de ce qui peut se passer sur notre territoire.

Sachez qu'une plainte a été déposée en gendarmerie et que nous redoublerons de vigilance pour nos prochaines actions.

Nous sommes tous affectés par cette affaire, surtout que nos actions ont pour unique but d'aider à financer les projets scolaires de nos deux belles écoles.

Les bénévoles de La cagnotte des Mômes, le 15/12/25

- Incivilités au cimetière, encore et toujours... -

Mur et expression libre

Régulièrement depuis cet été, le mur du cimetière est utilisé comme support pour des graffitis à portée essentiellement agricole.

Les artistes (en herbe?) ont la délicatesse d'utiliser de la terre, ce qui facilite le nettoyage. Néanmoins, le brossage nécessaire pour effacer les œuvres abîme l'enduit, qui n'est déjà pas en très bon état.



Aussi, nous remercions les revendicateurs de bien vouloir trouver d'autres façons de communiquer. En attendant, chaque dégradation est signalée à la gendarmerie.

Déchets et volonté de nuire

Par une publication sur le site internet de la commune en date du 03 juillet de cette année, nous vous informions de la fermeture de la plateforme de déchets du cimetière. Cette décision faisait suite au fait

que les consignes de tri n'étaient pas respectées, ce qui occasionnait un surcroît de travail pour l'employé communal.

Malheureusement, force est de constater que les dépôts en vrac continuent. Cela ne peut plus être attribué à l'ignorance, étant donné l'affichage très clair et la présence du site de tri à quelques mètres de là.



On en déduit donc que certaines personnes (quelques ?) abandonnent sciemment leurs déchets non triés, en sachant parfaitement que cela, non seulement dégrade l'image du cimetière, mais aussi perturbe le fonctionnement du service technique, qui ne peut donc plus exécuter convenablement son programme d'interventions.

Cet état de fait ne permet pas d'envisager la réouverture de la plateforme à ce jour. À bon entendeur...

- Atlas de la Biodiversité Communale à Ayn : c'est parti ! -

Un projet intitulé « **Atlas de la Biodiversité Communale** » (ou **ABC**) se déroulera au sein de la commune d'Ayn de 2026 à 2028. Le projet est porté par le Parc Naturel Régional de Chartreuse et se déclinera dans quinze communes candidates du parc.

L'ABC repose sur trois grands axes :

1. Mieux connaître la faune et la flore locales ;
2. Sensibiliser les habitants, les élus, les enfants, les professionnels ;
3. Et surtout, donner à chacun et chacune les clés pour agir à son niveau !

Ces trois grands axes se traduiront concrètement par la réalisation d'**inventaires de la faune et de la flore** (oiseaux, papillons, abeilles sauvages, reptiles, chauves-souris, orchidées, libellules, etc.) réalisés avec l'aide de naturalistes passionnés, la mise en place de **balades nature, ateliers, conférences, expos, chantiers participatifs** (en accès libre et toujours en lien avec la biodiversité !), **animations dans les écoles** et bien plus encore !



Prochainement, une communication sera faite pour annoncer la mise en place d'une réunion de lancement citoyenne. Cette réunion aura pour but de présenter le déroulé de l'ABC au sein de la commune ainsi que de créer un groupe de citoyens volontaires pour aider.

Habitants, associations, élus, scolaires : toutes les bonnes volontés sont invitées à participer ! Rendez-vous en 2026 !

Plus d'infos : www.parc-chartreuse.net

- Les apiculteurs militent pour les plantes mellifères -

Le 10 décembre, deux représentants du Groupement des Apiculteurs Professionnels de Savoie (GAPS) sont venus présenter deux opérations sous forme de « Guides pour améliorer le potentiel mellifère des territoires » au Conseil Municipal : l'opération *Apiforesterie* et l'opération *Refleurissement*.

Ces guides s'adressent aussi bien aux professionnels (agriculteurs, paysagistes, services des espaces verts) qu'aux particuliers. Ils présentent des conseils très concrets pour planter et favoriser les plantes mellifères : sélection d'espèces selon le sol, l'humidité et le bénéfice recherché, plantation, entretien, etc.

Le GAPS est invité à présenter ces deux opérations lors de la 11^e Fête du Jardin et des Produits Locaux.

Les guides sont téléchargeables sur le site du GAPS : <https://gaps-des-savoie.fr/>



- Un nouvel habitant à Ayn ? -

Ce mois de septembre 2025, sur une terrasse ensoleillée du hameau des Quillères, un criquet égyptien *Anacridium aegyptium* a été observé sur un plant de guimauve. C'était une première car, jusqu'à présent, cet insecte au nom exotique est plutôt implanté en région méditerranéenne dans des milieux chauds et secs.



Présent dans le sud de la France depuis fort longtemps, cette espèce de criquet

voyageur semble remonter progressivement la vallée du Rhône, sans doute en lien avec le changement climatique. Déjà observé en Drôme et Ardèche, il a été identifié une première fois en 2020 dans le département de l'Isère (Bièvre)... et le voici en Savoie !

Le criquet égyptien est le plus grand criquet présent en France, avec une longueur variant entre 45 et 65 millimètres et une particularité notable au niveau de ses yeux qui sont striés verticalement (voir photo). Contrairement à ses « cousins » très connus tels que le criquet migrateur *Locusta migratoria* et le criquet pèlerin *Schistocerca gregaria*, le criquet égyptien n'essaime pas et n'a pas de comportement grégaire. Bien que se nourrissant de feuilles, ce n'est pas un ravageur et il ne provoque donc pas les dégâts dévastateurs sur les cultures causés par ses cousins en Afrique, au Moyen-Orient et en Asie.

- Sécurité sur les routes départementales -

Vous êtes plusieurs à nous avoir signalé des défauts sur les routes départementales, parmi lesquels :

- une traversée de route affaissée route de Novalaise ;
- un arbre mort menaçant de tomber aux Quatre Chemins, route du Bard ;
- divers points d'usure et d'affaissement sur le réseau départemental.

Ces défauts posent en effet des questions de sécurité pour les usagers, automobilistes ou cyclistes notamment.

S'agissant de voirie départementale, la commune n'est pas compétente pour intervenir. C'est pourquoi ces défauts ont été signalés aux services du Département au début du mois de juillet.

Tél 09 62 58 75 66 secretariat@ayn.fr

Secrétariat de mairie

lundi de 9h00 à 12h00
jeudi de 13h00 à 16h30
2^e samedi du mois
de 10h00 à 12h00

ayn.fr

 **AynEnSavoie**

Bibliothèque

mercredi de 10h00 à 12h00
samedi de 10h00 à 12h00

bibliotheque@ayn.fr

 **LaPtitteBibli**

Rencontre avec les élus e s sur rendez-vous
Astreinte en cas d'urgence seulement : 06 37 59 17 69